

### **Journée lobbying de l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP)**

Québec, le jeudi 11 mai 2023 - L'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) rencontre aujourd'hui les élus de l'Assemblée nationale du Québec afin de mettre en lumière les solutions que représentent un déploiement des professionnels de la physiothérapie à travers notre réseau de la santé.

Selon le président de l'AQP, Simon Dalle-Vedove « Dans le contexte actuel : la COVID, la refonte du système de santé, le nouveau budget provincial, la pénurie de main d'œuvre, le vieillissement de la population et plus encore, il est primordial pour la physiothérapie d'être bien représenté et défendu auprès de nos instances décisionnelles et d'être entendu par la population québécoise. Le tout avec comme objectif d'améliorer l'accès aux soins, soutenir notre réseau de la santé et répondre aux besoins de la population québécoise ».

En mars dernier, suivant le budget québécois ainsi que le dévoilement du Plan santé par le ministre Dubé, nous étions satisfaits de constater que **l'accès au bon professionnel au bon moment** est la pierre angulaire de l'amélioration de la trajectoire de soins et de l'expérience patient souhaitée. Pour y arriver, il faudra changer la vision des rôles à jouer en première ligne par les autres professionnels de la santé, comme les physiothérapeutes (pht) et technologues en physiothérapie (T. phys.). L'AQP pourra aujourd'hui approfondir les enjeux suivants avec les élus :

- 1) Améliorer l'accès à la première ligne pour les conditions mineures en neuro-musculosquelettiques, en intégrant des physiothérapeutes aux urgences, des pht et T. phys. dans les groupes de médecine familiale (GMF) et en faisant partie intégrante des corridors de soins qu'offrira le Guichet d'accès à la première ligne (GAP).
- 2) Améliorer la gestion des listes d'attente des médecins spécialistes en intégrant des physiothérapeutes dans les équipes interdisciplinaires avec les spécialistes (orthopédistes, physiatres, neurochirurgiens et les rhumatologues).
- 3) Améliorer le déploiement des physiothérapeutes dans le programme Agir Tôt à travers toutes les régions du Québec, pour une orientation rapide des familles vers les bons services. Nous souhaitons poursuivre la [discussion entamée en mai 2022](#).

Plus que jamais, l'AQP souhaite assurer la mise en place d'un plan clair sur l'intégration des professionnels de la physiothérapie pour l'amélioration du système de santé

-30-

**Pour renseignements :**

Élodie Trudeau,  
Coordonnatrice AQP  
514-318-9579 | [info@aqp.quebec](mailto:info@aqp.quebec)